



PRÉFET DE L'ISERE

Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Auvergne-Rhône-Alpes

Unité Départementale de l'Isère
Pôle risques technologiques – Unité SEVESO Plateformes

Affaire suivie par : Alexis MILLER
Inspecteur de l'environnement
alexis.miller@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 04 76 69 34 02
Télécopie : 04 38 49 91 95

Référence : 2018 – Is 257 RT

Grenoble, le 6 décembre 2018

L'inspection des installations classées

à

Monsieur le directeur
HEXCEL FIBERS
Plate-forme chimique de Roussillon
Rue Gaston Monmousseau
38150 ROUSSILLON

Objet : Suites de la visite d'inspection du 29 novembre 2018
P.J. : Rapport de l'inspection des installations classées

Monsieur le directeur,

J'ai effectué une visite d'inspection de votre établissement, implanté sur la commune de Salaise-sur-Sanne, le 29 novembre 2018. Cette inspection avait pour objectif de contrôler différentes dispositions de l'arrêté préfectoral encadrant l'exploitation du site relatives aux rejets aqueux et atmosphériques.

Il a pu être constaté la réalisation de l'autosurveillance des rejets conformément aux exigences de l'arrêté préfectoral d'autorisation du site. Cette surveillance, au cours de la première année d'exploitation du site, a permis de mettre en évidence le dépassement de certaines limites de rejets fixées dans l'arrêté préfectoral d'autorisation. Des mesures correctives doivent être prises pour les respecter. Dans le cas où ces dernières ne seraient pas atteignables à un coût économiquement acceptable, vous proposerez de nouvelles valeurs limites à inscrire dans l'arrêté préfectoral au regard du retour d'expérience de la surveillance de l'année 2018 et mettez à jour l'étude d'impact de l'établissement.

J'ai l'honneur de vous confirmer, dans le rapport joint en annexe, les demandes d'actions correctives et observations que cette visite a soulevées de la part de l'inspection des installations classées .

Je vous demande de bien vouloir me tenir informé, au plus tard dans un délai d'un mois, des suites que vous donnerez aux remarques formulées dans le rapport d'inspection.

Je vous prie d'agréer, monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur de l'environnement

Alexis MILLER

Copie : PRICAE, Chrono RT, inspecteur référent